



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 mars 2017

Présents: Hubert DETHURENS, maire
 Jean-Pierre GANTNER, adjoint
 Véronique RUDAZ, adjointe

Thierry ARN, Jean BATARDON, Andreea CAPITANESCU BENETTI, Maxime DETHURENS, Marc DUPRAZ, Stéphane GROBETY, Olga MERMET, Dominique PASCUAL, Laurent ZIMMERMANN

Excusés : Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2017
2. Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
3. Travaux de rénovation de la mairie : suivi
4. Plan directeur cantonal 2030
5. Jardin d'enfants
6. Jardin du souvenir (sous réserve)
7. Communications de l'exécutif
8. Divers
9. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers(ères) de leur présence.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2017

Le procès-verbal de la séance du 20 février 2017 est approuvé à l'unanimité des présents, avec remerciements à son auteure.

2. Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG

Personne ne s'oppose à la décision proposée.

3. Travaux de rénovation de la mairie : suivi

Hubert Dethurens relate son rendez-vous avec le Service des Monuments et des Sites (SMS) en compagnie de l'architecte, M. Golub, afin de présenter notre projet de rénovation de la mairie. La création d'une deuxième porte côté route a reçu un accueil favorable étant donné qu'elle existait déjà historiquement et la porte à l'arrière ne semble pas poser de problème particulier. Le SMS viendra constater sur place si le bâtiment contient des éléments ou des vestiges anciens à conserver. Les plans seront déposés prochainement et dès qu'ils seront



transmis à l'entreprise générale, celle-ci aura les éléments pour décider de son intérêt ou non à mener ce projet avec la commune.

Arrivée de Marc Dupraz.

4. Plan directeur cantonal 2030

Le maire rappelle que le conseil (ainsi que 29 autres communes) avait donné un préavis défavorable à ce plan en 2011.

Arrivée de Thierry Arn.

La nouvelle version de ce plan directeur contient des modifications imposées par la Confédération, mais Hubert Dethurens déplore que certaines questions, notamment sur l'impact développement des communes françaises frontalières, soient restées sans réponse. Il propose qu'une commission ad hoc étudie ce document afin de permettre au Conseil de se prononcer sous forme de résolution d'ici juin.

Hubert Dethurens ajoute que l'estimation d'une augmentation de la population de 100'000 habitant d'ici 2030 résulte de décisions politiques et conditionne tout le plan directeur cantonal. Jean Batardon s'inquiète : souhaitons-nous vraiment toujours plus de croissance ?

Hubert Dethurens précise que le Conseil devra s'exprimer sur l'entier du plan directeur et pas uniquement sur les modifications apportées depuis 2011. Pour répondre à un conseiller, le maire informe le CM qu'une séance aura lieu prochainement avec les autres communes pour connaître leur position concernant ce plan.

La commission ad hoc est composée de Stéphane Grobéty, Maxime Dethurens, Dominique Pascual, Andreea Capitanescu Benetti et Jean-Pierre Gantner et sera convoquée durant le mois d'avril.

5. Jardin d'enfants

Andreea Capitanescu Benetti, représentante de la commune de Laconnex, membre de droit du comité du jardin d'enfants, relate que l'auxiliaire employée au jardin d'enfants lui a fait part récemment de différents problèmes structurels ayant conduit à son arrêt de travail pour des raisons de santé. Le comité du jardin d'enfants n'a néanmoins pas jugé utile d'informer les communes d'une quelconque difficulté, ni de la gravité de la situation.

Aussi, estimant que la confiance dans le comité était érodée, puisque des faits importants n'avaient pas été communiqués, les communes ont décidé de demander la démission du comité et de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue d'élire un nouveau comité qui pourra commanditer une enquête interne sur cette situation problématique. Lors d'une séance entre communes et comité, ce dernier a donné sa démission immédiate. En parallèle,



l'éducatrice responsable est également tombée malade et les mairies ont dû organiser au pied levé le remplacement des deux employées. Malgré ce contexte délicat, le jardin d'enfants n'a été fermé qu'une seule demi-journée, car des remplaçantes ont pu être trouvées rapidement. En outre, plusieurs parents, membres du jardin d'enfants, ont fait part de leur intérêt à créer un nouveau comité.

Hubert Dethurens ajoute qu'il est complexe et très délicat de résoudre des conflits personnels dans le cadre professionnel et que seul l'OCIRT est habilité. Actuellement, la date de reprise du travail par les titulaires est inconnue, mais leur remplacement est assuré, même en cas d'absence prolongée jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Andreea Capitanescu Benetti ajoute que les difficultés rencontrées avec le comité ne sont pas nouvelles, d'autres faits lui ayant été rapportés entretemps qui corroborent un mode de fonctionnement contestable. Elle souligne par ailleurs le travail effectué par le secrétariat de la mairie pour la recherche des remplaçantes notamment et pour assumer les tâches administratives urgentes, abandonnées par le comité démissionnaire.

Laurent Zimmermann demande comment il est possible qu'en sa qualité de membre du comité, elle n'ait rien vu venir. Andreea Capitanescu Benetti lui répond que ces problèmes n'ont jamais été évoqués lors des séances de comité et que, visiblement, des décisions importantes ont été prises hors séances, ce qui constitue une rupture des statuts.

Elle rappelle que les communes sont représentées par Anne Jaggi (adjointe de Soral) et elle-même et que le jardin d'enfants est subventionné à hauteur de CHF 8'000.00 par an par commune, plus le solde des pertes, après déduction des cotisations et mensualités versées par les parents, au prorata des élèves par commune.

Le maire insiste sur le fait que les communes ont à cœur de tout mettre en œuvre afin que le jardin d'enfants continue d'exister dans de bonnes conditions et n'entendent pas polémiquer si le nouveau comité fonctionne bien.

6. Jardin du souvenir (sous réserve)

N'ayant reçu qu'un seul projet, ce point sera traité lors d'un prochain conseil.

7. Communications de l'exécutif

- ❖ *Local des jeunes* : après quelques mois d'utilisation, nous avons constaté avec plaisir que le local est propre et que les jeunes respectent les horaires et le règlement ; nous les en félicitons.
- ❖ *Caves ouvertes* : les vigneronnes seront convoqués afin de préparer au mieux la journée des caves ouvertes. Des mesures doivent être prises afin de protéger les terrasses et cours voisines des caves, notamment par l'installation de barrières et d'une roulotte WC au centre du village. Il



est également prévu que l'employé communal passe nettoyer la place le dimanche matin.

- ❖ *Journée cantonale sur les chemins de randonnées, le 8 juillet* : Le DETA propose une journée de découverte des chemins de randonnées et invite les communes à proposer ce jour-là une activité ou une sortie thématique valorisant notre campagne, notre terroir ou nos milieux naturels. Andreea Capitanescu Benetti suggère de contacter les exposants du marché et Hubert Dethurens en parlera aux vigneron.
- ❖ *Police de proximité* : les chefs de la police de proximité ont présenté leur façon de travailler au maire et aux adjoints lors d'une rencontre la semaine dernière. Jean-Pierre Gantner regrette qu'il n'ait pas été possible de convenir d'un mode simplifié pour déposer une plainte et qu'il soit toujours indispensable de se rendre au poste à Lancy, ce qui est chronophage et peu pratique. Thierry Arn répond qu'il est tout-à-fait possible d'écrire directement au procureur général ou à la cheffe de la police pour déposer plainte sans devoir se rendre au poste de police.
- ❖ *Vol du véhicule communal* : notre véhicule communal a été retrouvé en France, à Saint-Julien, courant janvier. Toutefois, l'enquête étant en cours, la gendarmerie française n'a jamais contacté la mairie. Peu avant d'acheter un nouveau véhicule, Hubert Dethurens, a été informé par un tiers de la présence de notre véhicule dans un garage d'Archamps. Aussi, il est allé le récupérer après plusieurs téléphones sans suite avec les gendarmes français. Un mail a été envoyé à Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge du département de la sécurité et de l'économie, pour l'informer de cet évident dysfonctionnement entre les polices françaises et suisses.
- ❖ *Information aux cavaliers* : suite à l'interpellation de Bradley Stillwagon lors du dernier CM, un courrier a été envoyé aux manèges des environs pour rappeler les règles du code de bonne conduite des cavaliers.

8. Divers

- ❖ *Déprédations dans le village* : suite à la soirée du samedi de ski à la buvette, des tags et des déprédations ont été constatés dans le village. Un courrier a été envoyé aux parents des jeunes présents lors de cette soirée. Jean Batardon regrette que des événements subventionnés par les communes se terminent de cette manière. Marc Dupraz souligne que la journée de ski, ainsi que la soirée, se sont déroulées dans une bonne ambiance et à la satisfaction de tous. Toutefois il a dû intervenir auprès de jeunes qui se trouvaient au centre du giratoire vers le centre sportif. Thierry Arn suggère de faire part de ces déprédations au BUPP.
- ❖ *Chorale de la Feuillée* : Hubert Dethurens explique que cette chorale est subventionnée par la commune à hauteur de CHF 1'500.00 par an. Le budget total de cette chorale est de CHF 7'428.05. Les charges comprennent notamment le salaire du directeur, des participations aux sorties et des frais d'inscriptions. Comme actuellement, il ne reste qu'un seul membre résidant à Laconnex, le maire souhaite connaître l'avis du CM quant au maintien de cette subvention. Après un court débat, les



conseillers trouvent important de continuer de soutenir cette chorale, le montant de la subvention devra éventuellement être rediscuté.

- ❖ *Terrain de football* : Maxime Dethurens souhaite savoir comment procéder afin de pouvoir bénéficier du financement de l'ACG pour les projets intercommunaux et agrandir les installations sportives du club de football qui commence à être à l'étroit. Le maire répond qu'il a déjà tenté, sans succès, de rassembler les communes de la Champagne il y a quelques années, mais qu'il encourage les conseillers à reprendre les démarches. Il faudrait parvenir à convaincre au moins Soral et Avusy de s'associer au projet. Pour rappel, le FI ne couvrira pas la totalité des frais, mais uniquement un pourcentage. Andreea Capitanescu Benetti rappelle que ce sujet avait déjà été discuté et que nous étions en attente de données sur les effectifs par commune du club afin d'approcher en premier lieu les parents des joueurs des communes les plus représentées. Une pétition pourrait être initiée par les parents pour soutenir une démarche auprès des communes concernées. Thierry Arn, secondé par Maxime Dethurens, se charge d'approcher le comité afin de faire avancer le projet.
- ❖ *CinéLaconnex* : pour cet événement, Jean Batardon souhaite pouvoir acheter des transats avec le logo de la commune et propose une offre à CHF 2'500.00 pour 50 pièces. Personne ne s'y oppose.
- ❖ *Commission d'attribution des logements* : Dominique Pascual souhaiterait que le formulaire de candidature soit rempli en ligne et automatisé et fait différentes suggestions pour y remédier. Il lui semble que les derniers formulaires reçus étaient difficiles à déchiffrer et incomplets. Thierry Arn ajoute qu'il aurait apprécié de les recevoir par voie électronique pour pouvoir les étudier avant la séance et ainsi être mieux préparé. Hubert Dethurens répond qu'effectivement, comme il y avait 3 appartements à attribuer en même temps, plusieurs facteurs (notamment le délai très court) ont compliqué la tâche de la commission.
- ❖ *Nouveaux habitants* : pour répondre à Maxime Dethurens, l'accueil des nouveaux habitants a dû être annulé en raison d'un nombre très limité de réponses.
- ❖ *Promotions citoyennes* : Véronique Rudaz informe que les jeunes qui atteignent leur majorité cette année sont conviés à un repas au café chez le Docteur le 21 mars. Elle invite les membres du CM à se joindre à cette soirée pour faire leur connaissance.

7. Questions du public

Pas de public présent.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 20h55.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale